

ARRETE :

ARTICLE 1 : la commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales dans la commune d'AIX-EN-PROVENCE est composée comme suit :

Conseillers municipaux	NOM	Prénom
Titulaire	SANTAMARIA	Danielle
Titulaire	PIERRON	Liliane
Titulaire	DELOCHE	Gérard
<i>Suppléant</i>		
<i>Suppléant</i>		
<i>Suppléant</i>		

Conseillers municipaux	NOM	Prénom
Titulaire	BALDO	Édouard
<i>Suppléant</i>		

Conseillers municipaux	NOM	Prénom
Titulaire	BOYER	Raoul
<i>Suppléant</i>		

ARTICLE 2 : Le Sous-Préfet de l'arrondissement d'AIX-EN-PROVENCE et le maire d'AIX-EN-PROVENCE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône et entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence



SERGE GOUTEYRON